

RÉPUBLIQUE FRANÇAI LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATE

Envoyé en préfecture le 15/04/2021 Reçu en préfecture le 15/04/2021

Affiché le 15/04/2021



ID: 030-213000037-20210330-DCM202124-DE

DÉPARTEMENT DU GARD COMMUNE D'AIGUES MORTES DÉLIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Réf: DCM/2021-24/7.1/30-03

	re de membr conseil muni	2010 2011 2011 12 14 12 14 12 14 12 14 12 14 12 14 12 14 12 14 12 14 12 14 12 14 12 14 12 14 12 14 12 14 12 14
En Exercice	Présents	Qui ont pris part à la délibération
29	24	29

Date de la convocation : 16-03-2021 Notifiée aux élus le : 24-03-2021 Date de l'affichage : 24-03-2021

OBJET:

BUDGET PRINCIPAL COMMUNE
AFFECTATION DES RÉSULTATS 2020

SÉANCE DU MARDI 30 MARS 2021

L'an deux mille vingt et un, Le TRENTE MARS À 17H30

Le Conseil Municipal d'Aigues-Mortes, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit, Salle OUSTAOU, sous la présidence de Monsieur Gilles TRAULLET, Maire-Adjoint d'Aigues-Mortes.

PRÉSENTS: Gilles TRAULLET, Marielle NEPOTY, Arnaud FOUREL, Patricia VAN DER LINDE, Jean Claude CAMPOS, Josiane ROSIER, Michel LEBLANC, Véronique BONVICINI, Maguelone CHAREYRE, Régis VIANET, Christine DUCHANGE, Nathalie LALLOUETTE, Christian LAPISARDI, Janine LHUILLIER, Christian GROUL, Stéphanie PIERRON, Yves GRAS, Andrée DAMOUR, Jean-Claude BASCHIOU, Michèle PALLARES, Cédric BONATO, Joachim RAMS, Carine VANDERBISTE, Stéphane PIGNAN

Absents ayant donné procuration :

Pierre MAUMEJEAN à Régis VIANET, Alain BAILLIEU à Gilles TRAULLET, Michel AUSSANAIRE à Gilles TRAULLET, Maryline POUGENC à Cédric BONATO, Olivier BERTRAND à Carine VANDERBISTE

Absent non-représenté : Néant Secrétaire de séance : Christian GROUL

Rapporteur : Régis VIANET

Le compte administratif 2020 qui vient d'être adopté lors de la présente séance met en évidence :

Un excédent de fonctionnement de : + 1 481 326.92 €
 Un déficit d'investissement de : - 667 580.24 €

Le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet d'une affectation par l'assemblée délibérante, soit en report pour incorporer une partie de ce résultat en section de fonctionnement, soit en réserve pour assurer le financement de la section d'investissement.

Dans tous les cas, cette affectation doit permettre de couvrir le solde d'exécution de la section d'investissement, et assurer l'équilibre réel du budget.

Monsieur le Maire propose au Conseil de procéder aux affectations suivantes :

- D'affecter 667 580.24 € en excédent de fonctionnement capitalisé (compte 1068)
- D'affecter le solde soit 813 746.68 € en excédent de fonctionnement reporté

Hôtel de Ville - Place St Louis – BP n° 23 30220 AIGUES MORTES Tel. 04.66.73.90.90. Fax : 04.66.53.86.09

Envoyé en préfecture le 15/04/2021

Reçu en préfecture le 15/04/2021

Affiché le 15/04/2021



ID: 030-213000037-20210330-DCM202124-DE

Le conseil municipal, ouï l'exposé qui précède et après en avoir délibéré à la majorité,

- Approuve l'affectation des résultats de l'exercice antérieur telle que présentée ;
- Autorise le Maire à signer tout acte d'exécution relatif à cette affaire.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits,

Pour copie conforme

Date de publication, certifiée exécutoire, le 15/04/2021

Pour le Maire empêché Le Président de séance,

Pour le Maire par Délégation Le Directeur Général des Services, Christophe BARONI

Gilles TRAULLET

Maire-Adjoint faisant fonction

RÉSULTAT DU VOTE:

Délibération 2021-24	BUDGET PRINCIPAL COMMUNE AFFECTATION RÉSULTATS 2020	Pour:	27	Majorité municipale + Joachim RAMS, Maryline POUGENC, Cédric BONATO, Stéphane PIGNAN
		Contre:	0	Néant
		Abstention:	2	Olivier BERTRAND et Carine VANDERBISTE

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux auprès de l'Assemblée délibérante ainsi que d'un recours contentieux auprès du Tribunal administratif (16 Avenne Fenchères – CS 88010 – 30 941 NÎMES CEDEX 09 on www.telerecours.fr) dans un délai de deux mois, à compter de sa publication

Hôtel de Ville - Place St Louis – BP n° 23 30220 AIGUES MORTES Tel. 04.66.73.90.90. Fax : 04.66.53.86.09